La Lettre 49, rue Saint-Denis Paris 1er • 01 40 28 06 21 • www.accomplir.asso.fr • septembre 2006 - n° 28 A C C O MP LIR

La concertation des Halles au bord du naufrage ?

'annonce de la suppression du jardin Lalanne illustre l'incohérence du processus de concertation et de décision, dont la chronologie est rappelée ci-dessous. Ce qui devait être un modèle de démocratie participative s'avère une mascarade destinée à entériner les choix pré-établis par Bertrand Delanoë, le nouvel « architecte en chef » des Halles.

1er Juin 2002: Discours de B. Delanoë à la Fête du Jardin extraordinaire: « Pour redonner un sens à ce quartier, pour lui redonner le sourire qu'il mérite, j'ai besoin qu'il y ait des citoyens mobilisés comme vous, et des associations déterminées à ce que, tous ensemble, on améliore un peu les choses, on arrive à élaborer une politique municipale, des aménagements qui vous ressemblent. Pour que ces aménagements vous ressemblent, je vous demande de les inventer avec moi. »

Décembre 2003 : Le Programme définitif du projet des Halles indique que « Le jardin dit Lalanne doit être conservé au regard de sa fréquentation, à moins de proposer sur le site un espace du même type "jardin d'aventure", d'une surface identique, paysagé, fermé et animé. »

7 avril 2004 : Les quatre équipes d'architectes présentent leurs maquettes : toutes suppriment le Jardin Lalanne.

21 juillet 2004 : Questions complémentaires posées aux quatre équipes, notamment sur la possibilité de réintégrer le jardin Lalanne.

Septembre 2004 : David Mangin est le seul à répondre positivement : « La possibilité de conserver le jardin

Lalanne est indiquée. Sa localisation pourrait être préservée ».

Débat 16 septembre 2004 à la Bourse de Commerce et bémol annonciateur futur revirement de D. Mangin : « Compte tenu du souhait de conserver le Jardin Lalanne, sans doute sera-t-il nécessaire de réduire l'auvent du côté du Jardin, mais il faudra regarder cela de très près car c'est loin d'être anodin *surleplanarchitectural*. » Explications: D. Mangin est ennuyé car, pour que son Carreau soit carré et non rectangulaire, il avait prévu un auvent de 22 mètres sur l'emplacement du jardin Lalanne. 15 décembre 2004 : D. Mangin se voit confier le dessin du jardin et la coordination d'ensemble. Le bâtiment fera l'objet d'un concours international, dont il préparera le cahier des charges. Mai 2005 : Evaluation du jardin Lalanne par la Direction des parcs et jardins à la demande d'Yves Contassot, adjoint aux Espaces verts: « Sur le plan des usages, ce jardin répond pleinement aux attentes des usagers et constitue une source réelle de satisfaction et de plaisir. Sur le plan de la sécurité, il vieillit

convenablement et ne nécessite pas de gros travaux de réaménagement. » Octobre 2005: Le programme officiel de l'aménagement du Jardin des Halles demande à D. Mangin « d'étudier le maintien du jardin dit Lalanne ».

(suite page 2)

Prochain vide-grenier d'Accomplir



otre 11ème vide-grenier aura lieu le samedi 14 octobre 2006 de 9h30 à 18h dans le Jardin des Halles. L'inscription (8 €), réservée aux habitants du centre de Paris et interdite aux professionnels, se fera le samedi 7 octobre de 10h30 à 12h devant le 15, rue Montorgueil, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

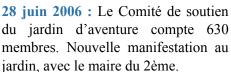
Communiqué du Comité pour le Jardin d'aventure

l'occasion de la Fête des Jardins, portes ouvertes au Jardin d'aventure le dimanche 24 septembre : grands et petits (accompagnés) sont les bienvenus, de 10h30 à 18h30. Nous devons être le plus nombreux possible à aller le visiter pour faire exploser sa fréquentation ! Et à 17h, nous vous invitons devant l'entrée du Jardin pour fêter tous ensemble ses 20 ans et dire à Bertrand Delanoë : « Non, Monsieur le Maire, nous n'acceptons pas votre décision de détruire ce jardin ! ». Enfilez votre tenue d'aventurier, enfourchez votre éléphant et apportez de quoi goûter et faire la fête. http://jardindaventure.free.fr/

19 octobre 2005 : Bilan de mandat de B. Delanoë. Jean-Pierre Caffet, adjoint à l'Urbanisme, annonce deux hypothèses pour le jardin Lalanne : maintien ou reproduction à l'identique.

29 novembre 2005 : Réunion de concertation. L'hypothèse de la suppression est désormais envisagée. Commentaire de J.P. Caffet : « Les choses changent, c'est la vie ».

25 mars 2006:
Les associations organisent une grande chaîne humaine autour du Jardin Lalanne: 300 participants, dont une centaine d'enfants et le maire du 1er.



29 juin 2006: Première réunion de concertation officielle sur le Jardin des Halles. Y. Contassot annonce que, depuis un mois déjà, « Le Maire de Paris a décidé que le parti urbain retenu nécessite la suppression du jardin Lalanne ». Précision de D. Mangin: « La mise en relation nécessaire des deux composantes du projet des Halles [bâtiment et jardin] constitue l'argument principal en faveur de la suppression du jardin Lalanne ».

Des associations s'étonnent : « On ne dessine pas le jardin avant de savoir à quoi ressemblera la maison! ». La Charte de concertation prévoit une possibilité d'étude de variante ponctuelle en cas de désaccord, mais Y. Contassot s'y oppose : « Il ne sera pas fait d'étude alternative sur la conservation du jardin Lalanne, pour la suppression duquel des arbitrages

ont été rendus ». En revanche, il promet à nouveau « une étude générale, qui sera très prochainement lancée, concernant les attentes des enfants en matière de jeux de jardin ».

Conclusion: Le Maire de Paris a pris la décision de supprimer le jardin Lalanne malgré le programme du projet, publié après 18 mois de concertation; malgré les questions complémentaires qui demandaient le maintien du jardin; malgré le résultat de l'évaluation par les Parcs et Jardins; au mépris de la mobilisation des adultes et des enfants; en amont de toute concertation officielle; avant l'étude sur les attentes des enfants; et enfin sans possibilité d'étude de variante. Le seul motif de cette décision, dont les victimes sont les enfants des Halles et de Paris.



serait-il de permettre à D. Mangin de faire réaliser le toit carré que le Maire lui-même lui avait refusé?

En nous refusant le débat argumenté, contradictoire et équitable que nous demandons sur le Jardin d'aventure, B. Delanoë dément l'engagement qu'il a pris en faveur de la démocratie participative. Mais ce n'est qu'un exemple du naufrage de l'ensemble de la concertation des Halles : pour des raisons de calendrier électoral, le dessin du jardin et le cahier des charges du futur bâtiment seront arrêtés avant Noël, alors que trois réunions de concertation seulement ont eu lieu et qu'une étude sur les usagers des Halles est à la veille d'être lancée. Il est encore temps d'éviter ce naufrage : il faut retarder d'un an la définition du cahier des charges et donner du temps à la concertation.

Accompagnement scolaire au collège Poquelin

i vous pouvez consacrer une heure par semaine (entre 16h et 18h ou dans la journée) pour faire travailler des élèves individuellement ou par petit groupe de trois, en français, maths ou anglais, merci de vous adresser à René Brousse, au 01 42 36 08 80. Début des cours à la mi-octobre (4, rue Molière, Paris 1er, métro Palais-Royal ou Pyramides).

Directrice de la publication Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous gratuitement à la Lettre contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site www.accomplir.asso.fr

Rencontre avec la Rue

etenez dès maintenant votre soirée du vendredi 13 octobre : à 19h30, Salle Jean Dame, au 17 rue Léopold Bellan Paris 2ème : la Mairie

du 2ème et des habitants et associations du 1er et 2ème organisent une nouvelle Rencontre avec la rue, comme celle qui avait eu lieu en février dernier (mais l'exiguïté des lieux n'avait pas permis à tous d'entrer!).

Au programme : la pièce de Francis Cymbler « Sur la route » (50 mn), suivie d'un débat qui aura cette fois pour thème le projet de bagagerie pour les personnes sans domicile de notre quartier, et enfin une petite collation offerte à tous les participants. Entrée libre. Renseignements : 01 42 33 23 68.



Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.